# Notice d'aide à la constitution d'une demande d'urbanisme

Déclaration préalable pour des travaux sur les façades et ouvertures



### Dépôt de la demande :

<u>Dépôt papier</u>: directement aux services techniques de votre mairie d'Audun-le-Tiche en 2 exemplaires + 1 exemplaire supplémentaire en secteur de patrimoine protégé (à proximité du calvaire d'Audun-le-Tiche).

#### Délai d'instruction du dossier complet :

- > 1 mois
- > 2 mois en secteur de patrimoine protégé (aux abords du calvaire de la ville d'Audun-Le-Tiche)

#### Pièces du dossier

#### 1. Formulaire

#### Dépôt en ligne

Les informations sont à remplir directement sur le téléservice

#### https://www.geopermis.fr/

Les éléments à renseigner sont les mêmes que dans la version papier du formulaire CERFA.

#### <u>Dépôt papier</u>

Le formulaire est à télécharger ici :

#### > CERFA N° 13703\* (maison individuelle)

<u>Déclaration préalable pour une maison individuelle et/ou ses annexes - DPMI (Formulaire 13703\*11) | Service-Public.fr</u>

#### > CERFA N° 13404\* (autres constructions)

<u>Déclaration préalable (construction, travaux, installations et aménagements non soumis à permis de construire) (Formulaire 13404\*11) | Service-Public.fr</u>

#### 2. Pièces à fournir

#### 2-1 PLAN DE SITUATION (DP01)

Pour générer un plan de situation rendez-vous ici :

https://www.cadastre.gouv.fr

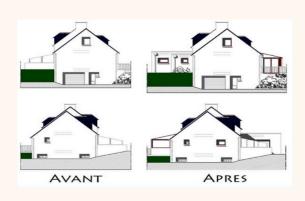


#### 2-2- PLAN DES FACADES ET TOITURES (DP04)

Sur un fond cadastral généré sur <u>https://www.cadastre.gouv.fr</u> vous indiquez l'emplacement sur la ou les façades de la construction concernée.

Il est vivement conseillé de fournir ces pièces sous la forme d'un « d'avant / après ».

Un schéma au format papier peut être réalisé, vous veillerez à indiquer les dimensions.



## 2-3-L'ASPECT EXTERIEUR DE LA CONSTRUCTION (DP05)

Sur une photo réelle et récente de la construction existante, insérez les modifications projetées.

Il est vivement conseillé de fournir ces pièces sous la forme d'un « d'avant / après ».



#### 2-4-UN DOCUMENT GRAPHIQUE (DP 06)

#### À fournir:

- > Si le projet est visible depuis l'espace public
- > Si votre bien se situe aux abords du site historique du calvaire (voir sur http://atlas.patrimoines.culture.fr/)

Ce document permet d'apprécier le projet par rapport aux constructions de l'environnement.



## 2-5-UNE PHOTO DE L'ENVIRONNEMENT PROCHE ET LOINTAIN (DP 07/08)

#### À fournir :

- > Si le projet est visible depuis l'espace public
- > Si votre bien se situe aux abords du site historique du calvaire (voir sur <a href="http://atlas.patrimoines.culture.fr/">http://atlas.patrimoines.culture.fr/</a>)

#### **Environnement proche**



**Environnement lointain** 



#### **2-6-UNE NOTICE (DP 11)**

Fournir le devis si possible.